On remarquait, aux côtes des ministres, le général Zédé, gouverneur de Lyon; le prefet, le maire, etc.

Des discours ont été prononces par MM. Compayre; Barbier, qui a fait l'historique

de l'Institut; Cazeneuve, professeur de chimie à la Faculté de médécine, qui a parle du rôle de la chimie dans la médecine et les sciences; Leo Vignon, les successeur de M.

Raulin à la chaire de chimie industrielle, et enfin par M. Leygues qui a été fort applaudi. Le ministre exprime la satisfaction qu'il éprouve à présider cette fête de la science, et félicite la ville de Lyon d'avoir montre une fois de plus ce que peuvent l'esprit d'initiative et le génie d'une grande cité. Il montre que l'Université de Lyon a bien compris ce

que l'Etat attendait d'elle en s'associant aux aspirations et aux intérêts de la cité, en formant une armée d'élite qui défendra les frontières économiques de la France dans la guerre d'intérêts qui se livre, et rendra notre

patrie plus grande et plus prospère. Après ce discours, très applaudi, le ministre remet les décorations suivantes:

Chevaliers de la Légion d'honneur: MM. Ra-

phael Dubois, professeur à la Faculté des sciences; Bianconi, inspecteur d'Académie; Bachod, professeur au lycee; Officiers de l'instruction publique: MM. Loret, Roux, Rigollot, Guerpillon, professeurs et chargés de cours à l'Université; Mme Vachon, direc-

trice de l'Ecole supérieure; Officiers d'académie: MM. Appleton, Cordier, Boyer, Couturier, Moreau, Barthélemy, Roman et Seyewetch, chargés de cours à l'Université. Le Conseil de l'Université offre ce soir un

des Fêtes de l'hôtel de ville. Au dessert, M. Leygues a annoncé la nomination, au grade de chevalier de la Legion d'honneur, de M. Louis Lumière; d'officier de l'instruction publique, de MM. Lavigne, adjoint au maire; Voidier, conseiller munici-

grand banquet aux ministres dans la salle

pal; Balland, sous-préfet de Villefranche; d'officier d'Académie, de M. Benassy, conseiller municipal. Après le banquet, M. Leygues s'est rendu au Grand-Théatre, où il a été accueilli, aux accents de la Marseillaise, par les applaudissements des spectateurs.

ARRAS. – Cet après-midi, à trois

heures, a eu lieu à Bapaume la cérémonie anniversaire de la victoire, le 3 janvier 1871, du général Faidherbe sur l'armée allemande. Un imposant cortège, composé de sociétés de gymnastique, patriotiques et musicales,

L'anniversaire de Bapaume

et des sapeurs-pompiers, s'est rendu au cimetière de Bapaume, où la fanfare du Commerce d'Arras a joué la Marseillaise. Après le dépôt de couronnes sur l'ossuaire des discours ont été prononcés, notamment par MM. Tailliandier, député; Goubet, con-

seiller général; Lenglet, maire d'Arras. Quelques manifestations en sens contraire se sont produites, mais les cris de : Vive l'armée ! Vive la République! » ont de beaucoup dominé les cris isolés. Après la cerémonie au cimetière, toutes les sociétés, en cortège, sont allées déposer des couronnes à la statue de Faidherbe.

La neige ROUEN. — La neige a fait sa réapparition dans la région; elle tombe depuis ce matin en grande abondance. En ville, elle fond presque aussitôt, mais

dans la campagne, il y en a presque un pied

Le vent souffle de l'Est en tempête avec une grande violence ; de nombreuses lignes télé-. graphiques et téléphoniques sont déja rompues.

Argus. **BOITE AUX LETTRES** Suite et sin de l'incident du Salon, à

Paris, le 7 janvier 1900. Monsieur le Rédacteur en chef, Je ne veux pas prolonger une polemique qui a déjà trop duré, et qui ne peut intéresser

vos lecteurs. Je persiste à confirmer pure-

propos de la lettre de M. Loviot que nous

avons insérée : A diff. A Di la continue de la

ment et simplement ce que j'ai dit à l'assemblée générale. Du reste, une lettre à M. Bonnat et une autre que M. Loviot lui-même m'a. fait l'honneur de m'écrire de Pontaillac, le 3 août 1894, établissent clairement le rôle que j'ai eu dans les questions d'adjudication, dont la tradition a toujours existé dans la Société des artistes. Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée, E. Boisseau,

LES CONCERTS

Concert Chevillard

trésorier de la Société des artistes français.

## M. Camille Chevillard a normalement,

<u>a ser la legación de la companya de</u>

naturellement succédé au très regretté Charles Lamoureux qui, depuis deux ans déjà, avait appelé le jeune chef d'orchestre à l'honneur de le suppléer et en avait fait ainsi le maître de chapelle de premier ordre dont j'ai dit maintes fois le haut et ferme talent. Dans ces deux

influence quant à la composition des programmes. Il a joué un assez grand nombre d'œuvres nouvelles, a choisi assez bien ces œuvres pour nous donner pleine confiance dans l'avenir. Il a compris que tout artiste de réelle valeur avait droit à la lumière, quels que fussent ses idées, son rang, sa réputation, son âge. Sans parti pris, comme sans faiblesse, il a ouvert ses portes à de jeunes hommes méritants, les a présentés au public qui ne demandait pas mieux que de les connaître et de les applaudir et qui, en effet, leur a réservé bon accueil. Je suis heureux d'en félicifer aujourd'hui M. Camille Chevillard et de l'encourager à persévérer dans cette voie de raison et de justice. Précisément, il nous offrait, hier, la

première audition d'un concerto pour piano de M. André Gédalge, ouvrage sérieusement, solidement bâti et des plus curieux. Ce concerto est fait sur un seul thème principal et trois motifs secondaires, qui sont exposés dans le morceau du début avec beaucoup de simplicité, de logique et de force. Ils se transforment dans l'andante et dans le finale, se mêlent et témoignent de la part de l'auteur d'une remarquable souplesse d'écriture. L'inconvénient d'un plan pareil, tracé et suivi avec une telle rigueur, est que l'intérêt décroît au fur et à mesure que l'on avance vers la conclusion. L'espoir qu'une mélodie nouvelle et imprévue naîtra, jaillira à côté du thème central ou des motifs accessoires est décu à chaque instant par les contrepoints, les traits qui viennent se greffer sur ce thème, sur ces motifs, et il semble peu à peu què, dans ce travail, l'ingéniosité ait remplacé trop souvent l'émotion. N'importe! L'œuvre — très bien instrumentée d'ailleurs — qui commence de la meilleure façon et qui, en somme, reste de sentiment élevé, n'est pas à dédaigner. M. Henri Falcke l'a sermement et sûrement inter-

Saint-Saëns, où le violon de M. Séchiari a fait merveille; la puissante ouverture de Gwendoline, de Chabrier; les jolies Scenes pittoresques, de M. Massenet: les fragments habituels de Parsifal; la symphonie en mi bémol de Schumann complétaient le programme. Je veux noter l'admirable exécution de ce dernier ouvrage, si beau. A la manière dont M. Chevillard en traduit la poésie à la fois mélancolique, héroïque, passionnée et douloureuse, on sent qu'il aime profondément Schumann. Et comme il a raison. Alfred Bruneau.

La spirituelle Danse macabre, de M.

COURRIER DES THÉATRES

A l'Odéon, 8 h., représentation populaire à

prix réduits, l'Ecole des femmes, le Malade imaginaire.

Mathilde

Mme Mériel

Le baron

Lucie

Ce soir:

prétée.

- Au Théâtre lyrique de la Renaissance. 8 h., Eros et Si j'étais roi. - Au théâtre Antoine, 8 h. 1/4, première

représentation de En paix, drame en cinq actes et six tableaux, de M. L. Bruyerre. Varambant MM. Antoine Le docteur Collas Gémier Pierre Varambant

Arquillière Raoul Mériel Desfontaines L'abbe Janvier 1er juge 2º juge Normand Noizeux Leblano : Marsay Mériel Méré Mi llet Verde

Mmes Bellanger

Heller

Barny

MM. de Feraudy

Rép étition générale en matinée à 2 heures Le second début de M. Dessonnes, à la Comédie-Française, aura lieu le lundi, 22 jan vier dans On ne badine pas avec l'amour, qui sera ainsi interprété:

Blasius. Leloir 🖖 Bridaine -Laugier Perdican Dessonnes. Mmes Bartet Camille Rosette Muller Dame Pluche A propos de Diane de Lys que l'on répète

en ce moment à la Comédie-Française, il est intéressant de connaître l'opinion d'Alexandre Dumas fils, lui-même, sur les peripéties qui précédèrent la représentation et faillirent l'empêcher. Voici donc ce qu'en disait Dumas : Le drame de Diane de Lys a été écrit en 1852,

interdit pendant huit mois et rendu l'année suivante. Pourquoi a-t-il été interdit? Pourquoi a-til été rendu? Mystère! Il a couru à ce sujet une foule de versions que j'ai laissé courir parce qu'elles ne pouvaient que servir à l'auteur en le posant en victime. On disait que MM. les censeurs prenaient leur revanche de la Dame aux camélias. — Parfait! — Que M. de Persigny vou-lait me punir d'avoir décline l'honneur d'écrire dernières années, si M. Chevillard n'a la cantate du 15 août précédent. — Bravo! — pas dirigé officiellement l'Association, il a cu, du moins, c'est certain, une large dame de son pays. Yoyez-vous cet ambassadeur